



## Mathématiques et sciences humaines

Mathematics and social sciences

177 | Printemps 2007

Varia

---

### Michel Balinski, « Le suffrage universel inachevé », Paris, Belin, 2004

*Michel Balinski, « Le suffrage universel inachevé », Paris, Belin, 2004*

Olivier Hudry



#### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/msh/3922>

ISSN : 1950-6821

#### Éditeur

Centre d'analyse et de mathématique sociales de l'EHESS

#### Édition imprimée

Date de publication : 7 mai 2007

Pagination : 153-156

ISSN : 0987-6936

#### Référence électronique

Olivier Hudry, « Michel Balinski, « Le suffrage universel inachevé », Paris, Belin, 2004 », *Mathématiques et sciences humaines* [En ligne], 177 | Printemps 2007, mis en ligne le 07 mai 2007, consulté le 03 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/msh/3922>

---

## ANALYSE BIBLIOGRAPHIQUE

Michel BALINSKI, *Le suffrage universel inachevé*, Paris, Belin, 2004, 335 pages.

Chacun le sait nous sommes dans une période électorale et les deux années 2007 et 2008 seront les témoins d'élections nationales (les présidentielles, les législatives et les sénatoriales) ou locales (les municipales et les cantonales), sans parler des élections européennes, prévues pour 2009. Bonne occasion pour s'interroger sur divers aspects des élections. C'est ce que fait Michel Balinski dans ce livre de 335 pages.

Après un court avant-propos (3 pages) et une introduction un peu plus longue (10 pages), le livre s'ouvre sur une première partie intitulée « La longue marche du suffrage universel », elle-même découpée en cinq chapitres

- Le droit de vote 1789-1848 (17 pages),
- Le compte des voix 1848-1958 (36 pages),
- La cinquième République 1958-2004 (36 pages),
- La Chambre des représentants aux États-Unis 1787-2004 (70 pages),
- Les leçons de l'histoire (8 pages).

Vient ensuite une seconde partie, consacrée à « La justice électorale », elle aussi constituée de cinq chapitres

- L'Assemblée nationale et la « répartition équitable » (27 pages),
- Le Parlement européen et la « biproportionnalité » (20 pages),
- Le découpage des circonscriptions France et États-Unis (30 pages),
- Le Sénat et les autres conseils (18 pages),
- L'élection d'un président France et États-Unis (29 pages).

Un épilogue (3 pages) conclut les propos de l'auteur, tandis que diverses annexes (10 pages), des notes surtout bibliographiques (7 pages) et un index (4 pages) closent le livre.

Cette énumération des chapitres montre que l'ouvrage est essentiellement axé sur les élections en France et aux États-Unis, pays que l'auteur connaît bien pour y avoir vécu longtemps (États-Unis) ou y vivre actuellement (Michel Balinski est chercheur à l'École polytechnique et directeur de recherche émérite au CNRS).

De plus, ces deux pays ont été pionniers dans la réflexion sur les propriétés des modes de scrutin, comme le montre bien la première partie du livre, de nature historique. L'auteur y décrit les nombreuses étapes qui jalonnent l'accession des citoyens au « suffrage universel » puis l'exercice de celui-ci en France, depuis l'élection des députés aux États généraux de 1789 (« plus libre que la France connut avant celle de 1848 » selon l'auteur) jusqu'aux élections législatives de 2002 (et même jusqu'aux élections européennes de 2004 si on prend en compte la seconde partie), en passant par le vote indirect du Directoire ou par l'ordonnance du Gouvernement provisoire d'Alger du 21 avril 1944 accordant le droit de vote et d'éligibilité aux femmes dans les mêmes conditions que pour les hommes aux États-Unis, depuis la Convention fédérale de 1787 (où siégèrent les « pères fondateurs de la plus ancienne Constitution écrite au monde ») jusqu'à la décision rendue par la Cour suprême en 2004 dans le procès Vieth contre Jubelirer, mettant, selon l'auteur, « les institutions politiques de la démocratie aux États-Unis [...] en état de crise ». Au-delà de ces rappels historiques, que certains lecteurs trouveront parfois trop longs (avouons-le, je n'ai pas

toujours été captivé par la description des divers procès émaillant la vie politique des États-Unis), c'est aussi l'occasion pour l'auteur de développer une réflexion nourrie sur la place du suffrage universel dans l'exercice de la démocratie. M. Balinski ne manque pas d'évoquer les différents modes de scrutin applicables par exemple pour la répartition des députés dans les départements français, ou de montrer comment favoriser telle ou telle liste à l'aide d'habiles découpages des circonscriptions, découpages plaisamment appelés «gerrymandres» (à la mémoire d'Elbridge Gerry qui, en 1812, avait dessiné «la carte d'une circonscription avec tant de subtilité graphique qu'elle ressemblait à une salamandre» — le mot «gerrymandre» provient de la contraction du nom de l'ancien gouverneur du Massachussets et de ladite salamandre). La reproduction de cartes de Pennsylvanie illustre de façon convaincante ces découpages étranges aux noms exotiques («dragon chinois à l'envers», «hippocampe en décubitus dorsal...»), évoquant plus des fractales torturées qu'une brave circonscription telle que se l'imaginerait un naïf électeur... Pourtant, comme le montre l'auteur, des solutions existent pour obtenir des découpages plus équitables.

Il en résulte un livre riche en enseignements, destiné à un très large lectorat (pour ne pas dire électoral...). Point n'est besoin en effet de connaissance particulière pour apprécier les propos de l'auteur. On y voit ainsi le rôle du mode de scrutin dans le résultat d'une élection. Dans un exemple simple et saisissant (annexe D), l'auteur montre que cinq modes de scrutin (dont le scrutin uninominal à deux tours appliqué en France pour l'élection présidentielle ou, avec quelques petites adaptations, pour les élections législatives) peuvent conduire à cinq élus différents, soulignant ce que le chevalier Jean-Charles de Borda avait déjà remarqué en son temps, et peut-être le premier

*C'est une opinion généralement reçue, contre laquelle je ne sache pas qu'on ait jamais fait d'objection, que dans une élection au scrutin, la pluralité des voix indique toujours le vœu des électeurs, c'est-à-dire que le candidat qui obtient cette pluralité est nécessairement celui que les électeurs préfèrent à ses concurrents. Mais [...] cette opinion, qui est vraie dans le cas où l'élection se fait entre deux sujets seulement, peut induire en erreur dans tous les autres cas [Borda, 1784].*

Autrement dit, le résultat d'une élection n'est pas le reflet intrinsèque de l'opinion des votants, mais dépend aussi, et beaucoup, du mode de scrutin retenu. Une conclusion analogue s'applique aussi aux multiples modes de scrutin proportionnels abordés dans ce livre — la méthode d'Alexander Hamilton, la méthode de Thomas Jefferson, ou encore, parmi d'autres, la préférée de l'auteur, la méthode de Daniel Webster (retrouvée plus tard par André Sainte-Laguë et aussi appelée pour cette raison méthode de Sainte-Laguë). On y voit aussi que, même s'il existe un vainqueur de Condorcet (candidat préféré à tout autre candidat par une majorité de votants), le scrutin uninominal à deux tours, comme d'autres modes de scrutin classiques, peut très bien ne pas élire ce vainqueur de Condorcet.

On y voit encore que le poids des électeurs peut ne pas être le même pour tout le corps électoral. Si mon vote contribue de la même façon que celui de tout autre électeur à déterminer le vainqueur d'une élection présidentielle en France, il n'en est pas de même quand il s'agit d'en élire les députés. Les règles en vigueur (par exemple celle qui veut que tout département ait au moins deux représentants à l'Assemblée nationale, mais aussi la méthode retenue pour répartir les sièges entre départements) font que certains électeurs ont 5,5 fois plus de poids à l'Assemblée que d'autres électeurs — «deux habitants de la 2<sup>e</sup> circonscription de Lozère pèsent autant que onze habitants de la 2<sup>e</sup> du Val-d'Oise». À cet égard, le record est pulvérisé par la disparité entre cantons,

lesquels élisent les conseillers généraux, au niveau des départements, qui interviennent à leur tour pour l'élection des sénateurs. L'auteur pointe judicieusement des aberrations comme la suivante, observée dans le département du Var : le canton de Fréjus comme celui de Comps-sur-Artuby élisent chacun un conseiller général : sauf que le premier compte environ 45 fois plus d'habitants que le second. Par conséquent un électeur de Comps-sur-Artuby pèse 45 fois plus qu'un électeur de Fréjus...

Signalons un dernier thème, peut-être le plus original du livre : celui de la « biproportionnalité ». Le but est de concilier les deux objectifs suivants : d'une part, « Un député est ou devrait être avant tout le représentant d'un ensemble de personnes identifiées par leur lieu de résidence (une circonscription) » et, d'autre part, un député « est ou devrait être avant tout le représentant d'un ensemble de personnes identifiées par leur opinion (un parti politique) ». Le problème n'est pas simple à résoudre et la méthode biproportionnelle, qui a été appliquée pour la première fois le 12 février 2006 à Zurich, doit avoir recours à l'ordinateur pour déterminer certains paramètres pertinents (en revanche, une fois connus ces paramètres, il est facile de vérifier qu'ils conviennent bien). En ce sens, le recours à l'ordinateur n'est pas un obstacle à la transparence de la méthode). L'auteur ne reproche pas aux pouvoirs publics d'être incapables de concevoir la bonne méthode, difficile à trouver, mais bien plutôt de ne pas accorder suffisamment d'intérêt aux travaux des chercheurs susceptibles de produire de telles bonnes méthodes. Et de conclure :

*L'histoire le démontre, il faudra rester toujours vigilant, être prêt à développer de nouvelles méthodes équitables, conçues pour les électeurs et eux seuls. Sans cette "veille" des citoyens, l'homme politique trouvera la brèche pour tirer à son avantage tout système électoral, rendant le suffrage universel non seulement inachevé, mais inachevable.*

Cette conclusion, non dénuée de défiance envers la classe politique, explique le titre de cet ouvrage. La longue marche du suffrage universel de la première partie a-t-elle permis d'atteindre la justice électorale dont il est question dans la seconde ? La réponse apportée par l'auteur est clairement négative : « Le droit indiscutable à l'égalité [...] n'est, dans les faits, pas une réalité », prévient-il dès l'introduction. Suite à ce constat, l'objectif de l'auteur est clairement énoncé :

*Ce livre prétend démontrer deux vérités fondamentales. La première est que depuis les débuts de la démocratie représentative, les hommes politiques ne cessent de manipuler les règles du jeu qui les conduisent au pouvoir — c'est-à-dire, les systèmes électoraux et modes de scrutin qui les élisent — cherchant toujours à asseoir plus solidement leur pouvoir. La seconde est que ces règles, pleines de subtilités et de finesses, riches de conséquences surprenantes sinon paradoxales, peuvent être analysées rigoureusement, car il existe une théorie les concernant : la science électorale, au service de la justice électorale.*

Tous les thèmes étudiés ici (les étapes historiques, l'influence des modes de scrutin, la biproportionnalité, les problèmes de la répartition des sièges et du découpage des circonscriptions, avec comme corollaire l'éventuelle mise à mal du principe défendu par P. Rosanvallon dans [Rosanvallon, 1992] : « Un homme, une voix », etc.) font de ce livre un excellent point de départ pour aborder cette « science électorale ». Signalons cependant deux aspects par rapport auxquels l'ouvrage me semble perfectible. Le premier est mineur et s'apparente à une simple suggestion : on aurait pu insérer une annexe proposant une présentation synthétique du mode opératoire des différents scrutins de liste rencontrés au fil des pages, ou au moins les illustrant comme cela est fait pour les cinq modes de scrutin de l'annexe D. Le second se révèle plus gênant à la

longue□ une relecture plus attentive (faut-il en imputer l'absence à l'auteur ou à l'éditeur□) aurait éliminé bon nombre des fautes de frappe qui subsistent et qui finissent par nuire un peu à la lecture. Une réédition, qui serait justifiée par l'intérêt du livre, sera peut-être l'occasion de remédier à ces deux points.

Car il n'en demeure pas moins que ce livre est hautement recommandable à tout honnête homme tâchant de comprendre les enjeux et les mécanismes mis en œuvre lors d'une élection. Surtout en période électorale. Mais aussi au-delà.

O. Hudry

[1] J.-C. de Borda, *Mémoire sur les élections au scrutin*, Histoire de l'Académie royale des Sciences. Année 1781, Paris, 1784.

[2] P. Rosanvallon, *Le Sacre du citoyen*, Paris, Gallimard, 1992.